

**Messieurs les Présidents  
des Comités Régionaux**

N/Réf DCRE/ 270907/JPG/AF  
Tél. 01 49 35 69 47  
Fax : 01 49 35 69 76  
Email : a.fourez@ffc.fr  
Objet : DN2 2008

Rosny-sous-Bois, le 27 septembre 2007 .

Monsieur le Président,

Afin de rééditer la procédure administrative de la saison 2006 - 2007 en ce qui concerne les dossiers de Division Nationale 2, nous vous confirmons que le contrôle des dossiers de candidature pour la délivrance du label DN2, aux clubs qui en feront la demande, revêt de la compétence des Comités Régionaux.

Cette demande de labellisation s'effectue sur la base d'un dossier commun élaboré par le siège fédéral et dont vous trouverez un exemplaire sous ce pli.

Le retour de ce document par les clubs aux Comités Régionaux devra être effectué pour le **11 janvier 2008** au plus tard, sachant que les candidats potentiels devront adresser au Comité Régional concerné, une fiche d'intention à retourner au plus tard le **19 octobre 2007**.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration des 22 et 23 juin 2007, sur proposition de la Commission Route Haut Niveau, nous vous rappelons les **changements notables** pour les conditions d'obtention du label « Divisions Nationales 2 » en 2008 :

- Absence de référence à la notion de points
- **Effectif** : 8 coureurs dont un minimum de 6 coureurs de « 1<sup>e</sup> catégorie » Route, les 2 autres coureurs pouvant être de « 2<sup>ème</sup> catégorie » Route.
- **Encadrement** : au minimum un éducateur titulaire du brevet fédéral « BF3 » et obligation pour celui-ci de suivre une remise à niveau des connaissances à l'intersaison
- Abandon de l'obligation d'avoir un quota minimum de licenciés minimes, cadets et juniors mais maintien de l'obligation d'organiser (durant l'année) **4 courses** dont **3 courses** dans les catégories jeunes et **une course** « toutes catégories ».
- Obligation de participer au challenge promotionnel des clubs de l'interrégion concernée.

Après la vérification des dossiers présentés, chaque Comité Régional devra renvoyer au siège fédéral (par e-mail : [a.fourez@ffc.fr](mailto:a.fourez@ffc.fr) ), pour le **25 janvier 2008** au plus tard, une liste des clubs comprenant les informations ci – dessous (selon les fichiers types qui vous ont été fournis et dans le respect des structures de fichiers) :

**Document 1**

- Coordonnées Club (Adresse, Téléphone, Fax, Email)
- Coordonnées Président (Adresse, Téléphone, Fax, Email)
- Coordonnées Entraîneur (Adresse, Téléphone, Fax, Email, Diplôme)
- Coordonnées Docteur (Adresse, Téléphone, Fax, Email)

**Document 2**

- Noms et prénoms / Numéros de Licence / Nationalité / Age en 2008 / Série sportive.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre entière disposition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre GIBOURDEL  
Directeur du Département Coordination  
Réglementation, Evénements